

PROCÈS-VERBAL DU 6^E CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT -- 2025-2026
MARDI 19 MAI 2026, 18 H 15

MEMBRES PRÉSENTS

- KRISTOPHER PARKER (DIRECTION)
- LOUIS-PHILIPPE FORGET (PRÉSIDENTE)
- MIREILLE AZEMA (VICE-PRÉSIDENTE)
- NADIA IDRES
- CLAIRE MAGUER
- GUILLAUME EVIN
- MARIE-MICHELLE MONDOR
- SOPHIE BROUSSEAU
- MARIE-HÉLÈNE GUENETTE
- ANIK MONETTE
- MÉLISSA ROULEAU
- JONATHAN BÉCOTTE
- CHRISTOPHE V.MANSEAU

MEMBRES ABSENTS

- CAROLINE DOYON (MEMBRE SUBSTITUT)

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté à 18h15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est lu et adopté à 18h20 par Marie-Michèle Mondor suivi de Mélissa Rouleau qui appuie la proposition.

3. Adoption du procès-verbal du 17 mars 2026

Marie-Michèle Mondor propose l'adoption du procès-verbal et Sophie Brosseau appuie la proposition.

4. Suivis du procès-verbal du 17 mars 2026

Voir les propositions du service de garde pour le financement des activités animées à l'école lors d'une journée pédagogique.

5. Mot du public

Aucun mot du public pour ce C.É

6. Mot de l'OPP

Courriel approbation des dépenses

L'OPP demande en premier lieu l'autorisation au C.É de faire de la marchandise identitaire de l'école Saint-Marc lors de l'année scolaire 2025-2026. Les prix exacts des marchandises à la vente sera évalué par l'OPP rapidement selon les soumissions. Une fois les prix exacts confirmés, l'OPP présentera les budgets nécessaires à avoir et demandera l'adoption de ce budget au C.É dès que l'information sera connue de l'OPP.

Claire Maguer intervient en mentionnant qu'il sera utile de faire un rappel de ces informations au premier C.É de l'année 2026-2027 en septembre 2026.

La représentante de l'OPP mentionne qu'il serait judicieux que le C.É donne le feu vert pour approuver les démarches déjà en 2025-2026 parce que les délais sont serrés pour les démarches de soumissions reliés à la vente de marchandise identitaire.

L'OPP mentionne que les prix définitifs seront présenté au C.É en septembre 2026-2027.

Pour adoption :

L'OPP demande 500 \$ en budget à approuver par le C.É afin de payer les dépenses de l'épluchette de Maïs qui aura lieu en septembre 2026-2027.

Mireille Azéma propose l'adoption. Jonathan Bécotte appuie la proposition d'adoption.

7. Mot du président

Pour information :

- Retour sur l'approbation des activités en lien avec le Fond 4.

Le président du C.É mentionne que 4 projets ont été soumis au C.É via le comité de sélection depuis la date du dernier C.É.

Les projets et les propositions seront, dans le futur, soumis à l'approbation du C.É après que le comité de sélection est pris connaissance des projets soumis par les enseignants et enseignantes de l'école Saint-Marc.

Le président propose au C.É de continuer de s'engager dans une démarche de réflexion sur les modalités à mettre en place pour l'année 2026-2027 spécifiquement dans l'analyse des demandes de projets et de financement.

8. Mot de la direction

Pour information :

- Suivi budgétaire

La situation financière de l'école Saint-Marc est stable. La direction d'établissement présente de façon détaillée les finances de l'école à travers les différents fonds.

Pour approbation ou adoption :

- Photo scolaire

La direction d'établissement mentionne au C.É que l'école aimerait changer de compagnie pour la photo scolaire de l'année 2026-2027.

La direction propose la compagnie - Enfantcliks- pour la photo scolaire de 2026-2027.

La compagnie offre des services pour les photos de finissants de sixième année.

Il est donc demandé au C.É d'approuvé le changement de compagnie.

Sophie Brosseau propose l'adoption. Marie-Hélène Guénette seconde.

- Entrée progressive au préscolaire

C'est le statu quo pour l'année scolaire prochaine.

Christophe V. Manseau propose l'adoption, Mélissa Rouleau appuie l'adoption.

- Listes de Frais et fournitures scolaires

Le coût facturé aux parents se situe entre 70 et 80 \$ pour l'ensemble des cycles sauf au niveau préscolaire, où le montant demandé sera de 36,96 \$. Les factures pourraient être sujettes à quelques changements mineurs, essentiellement vers le bas.

Il y aura 2 factures différentes pour le 1^e cycle et le 3^e cycle, il y aura de légères différences entre les montants sur les deux factures distinctes.

Il est décidé qu'un montant approximatif de 80 \$ maximum par élève sera demandé pour l'année 2026-2027.

Jonathan Bécotte propose l'adoption et Louis-Philippe Forget appuie l'adoption.

- Demande fond 4 pour un projet artistique et fonctionnel au gymnase

L'analyse du projet sera reportée à la prochaine année scolaire considérant les dépenses déjà opérées durant l'année scolaire 2025-2026.

La demande de renouvellement de projet sera faite dans un des premiers C.É de l'année scolaire 2026-2027.

- Rapport de dons

La direction d'établissement dévoile le rapport de don au C.É et précise le montant exact qui a été donné.

Chantal Sweeney propose l'adoption et Jonathan Bécotte appuie l'adoption.

- Fermeture du service de garde les 25-26 juin et les 25-26 août

Le C.É statue que ces journées sont ouvertes si le nombre d'inscriptions est suffisant pour l'autofinancement de celui-ci. Un FORM sera envoyé aux parents pour sonder l'intérêt pour les journées du 25-26 août. Basé sur les résultats du FORM, une décision sera prise sur la tenue ou non de ces journées pédagogiques.

Il est aussi décidé que pour les journées du 25-26 juin 2026, il n'y aura pas d'activités du service de garde vu le taux d'inscription non suffisantes observé au courant des dernières années.

Claire Maguer propose l'adoption et Sophie Brosseau appuie l'adoption.

- Levée de fonds 26-27 Colle à moi – Comité d'élèves

L'information est lancée pour cette levée de fonds. La demande de levée de fonds est faite au C.É. Le C.É doit approuver ou non que la levée de fonds soit faite par le conseil d'élève.

Marie-Michèle Mondor propose l'adoption et Louis-Philippe Forget appuie la proposition.

- Sortie Mont-Royal groupe Bernard

Le groupe de 5^e-6^e de l'enseignant Bernard Dostie souhaite faire une sortie au Mont-Royal afin d'aller tester la flottabilité de leurs bateaux.

Christophe V. Manseau propose l'adoption, Mélissa Rouleau appuie l'adoption.

9. Mot du/de la représentant.e des enseignant.e.s

Trop chaud pour apprendre

Christophe V. Manseau s'adresse au C.É en expliquant les incidences négatives sur les élèves et les enseignants.es de la chaleur excessive dans des contextes d'apprentissage.

Il explique avoir pris des témoignages de nombreux enseignants et enseignantes lors d'une assemblée syndicale.

Il cite une liste de propositions pertinentes à soumettre à la direction d'établissement afin de trouver des solutions pérennes pour aider au bien être des employés et des élèves dans un contexte d'apprentissage avec chaleur excessive.

La direction mentionne qu'elle va vérifier la possibilité de mettre en place certaines mesures afin d'aider à la problématique.

10. Mot du service de garde

- Activités service de garde pour 26-27

La technicienne du SDG présente au C.É la liste des sorties prévues au SDG pour l'année scolaire 2025-2026 ainsi que le coût projeté de certaines de ces activités.

L'activité du 22 septembre 2026 devrait coûter de 16 à 20 \$ par élève.

Pour le 26 novembre – ACTM3 pour les plus vieux et ZOOKARI pour les petits

Les coûts exacts n'étant pas encore disponibles, ceux-ci seront présentés au C.É ultérieurement.

11 juin- Le camp REP

La technicienne évalue que le coût demandé aux parents pour les journées thématiques intra école se situeront entre 5 et 7 \$ au maximum.

Louis-Philippe Forget propose l'adoption et Nadia Idres appuie la proposition.

- Réglementation du service de garde 26-27

La réglementation est statu-quo et demeure la même qu'en 2025-2026.

11. Varia

- Souper fin d'année du CÉ

Le président du C.É demande aux membres des suggestions pour le repas de fin d'année 2025-2026 pour le dernier C.É. Un FORM sera envoyé à cet effet.

- P.V de l'année scolaire 2025-2026

Christophe V. Manseau a constaté que les P.V de certains C.É du l'année scolaire 2024-2025 n'étaient pas accessibles sur le site internet de l'école Saint-Marc. Il est mentionné qu'un suivi sera fait à des fins de vérification.

12. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis

Pour les trois activités du SDG suivantes :

Le camp REP – ACTM3 – ZOOKARI, les coûts exacts et les soumissions nous seront montrés au prochain C.É afin de les soumettre à l'approbation.

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h10.

